



28 décembre 2001

## NOTE D'INFORMATION

## DEROULEMENT DE LA PRE-ALIMENTATION DES PIECES ET DES BILLETS EN EUROS

Le 1<sup>er</sup> janvier 2002 tous les citoyens de la zone euro, dont 60 millions de Français, vont pouvoir commencer à utiliser les pièces et les billets en euro.

## **Pièces**

Au total, sur l'ensemble du territoire français, près de 6,7 milliards de pièces ont été mis à la disposition des banques, de la Poste, des commerces et du public.

Pour ce qui concerne la pré-alimentation des commerces, 4,7 milliards de pièces sous forme de fonds de caisse standards et de rouleaux ont été délivrés par la Banque de France.

La Banque de France estime qu'au 28 décembre, les trois quarts des sachets de premiers euros livrés aux établissements de crédit, à La Poste et aux buralistes ont été distribués au public. Les Français qui ne se sont pas encore procuré des pièces en euros ou qui souhaitent en acheter davantage peuvent donc le faire sans difficulté, notamment auprès des agences bancaires. Ils pourront régler leurs petits achats ou faire l'appoint dès le 1<sup>er</sup> janvier 2002 et contribuer ainsi à la fluidité des transactions.

## **Billets**

La pré-alimentation des banques et du commerce en billets en euros s'achève : au 28 décembre, la Banque de France aura délivré aux agences des banques et aux bureaux de La Poste, via les sociétés de transport de fonds, la totalité de leurs besoins. La pré-alimentation porte principalement sur les billets de petite

dénomination. Ainsi, près de 170 millions de billets de 5 euros, qui serviront pour le rendu de monnaie, auront été mis à la disposition des banques et du commerce. Les banques auront par ailleurs reçu près de 350 millions de billets de 10 et 20 euros qui seront très largement utilisés dans les distributeurs automatiques de billets.

Les distributeurs automatiques de billets seront adaptés afin que chacun puisse se procurer, selon ses habitudes, des billets en euros dans la journée du 1<sup>er</sup> janvier. Environ 90 % de ces appareils seront alors en état de délivrer des euros.

**Direction de la Communication** Service de Presse Tél. 01 42 92 39 00